

dat, et quoiqu'il eût demeuré longtemps en Canada, où l'on dit que la valeur est à très bon marché, il n'en avait fait aucune provision ; il ne laissait pas de nous conter une infinité d'histoires extraordinaires du courage des créoles de ce pays-là, dans les guerres que l'on avait eues contre les Anglais et contre les Iroquois ; mais comme il ne s'y était pas trouvé en personne, on se dispensait de croire tout ce qu'il en rapportait sur le rapport d'autrui, et c'est pour cela que je n'en dirai rien.

"Cependant, à l'exemple de ces messieurs les Canadiens, il avait fait faire une petite hachette qui s'emmanchait dans une canne de trois pieds de long, qu'il appelait un casse-tête, on jugea aisément que cet instrument était trop court pour qu'il s'en pût servir."

C'est en 1703 que les Anglais firent une descente à la Guadeloupe. L'historien Labat qui raconte avec force détails les combats qui eurent lieu alors, ne nous dit pas si la Potherie eut l'occasion d'y déployer quelque valeur.

A compter de cette date, la carrière et la vie intime de la Potherie sont peu connues. Il n'est pas homme à parler beaucoup de lui dans son ouvrage. C'est à peine s'il rappelle quelquefois un événement de sa vie en passant, et souvent ce n'est que pour mieux dérouter le lecteur. Ainsi, dans un certain endroit,¹ parlant de Montréal, il dit : "Depuis 1701 jusqu'en 1714 que j'en suis sorti elle a augmenté de moitié, avec une belle enceinte qui la met à l'abri des Iroquois." A quoi attribuer cette erreur de date ? A une faute typographique ou à une distraction de l'auteur ? Un peu plus loin,² parlant de la colonie, il ajoute : "Depuis deux ans que j'en suis sorti..." Comme son livre parut pour la première fois en 1716, on devient de plus en plus convaincu que c'est bien en 1714 que la Potherie partit du Canada. Pourtant, on a le témoignage bien authentique du père Labat que c'est en 1701 qu'il partit du Canada et qu'il le rencontra à la Guadeloupe en 1703. La Potherie n'assistait pas non plus au baptême de son deuxième enfant qui avait lieu à Québec en janvier 1702. Revint-il au Canada en 1714 ? La chose est peu probable, car une ordonnance rendue à Québec, le premier juillet 1714, par l'intendant Begon, le déclare absent, de même que toutes les pièces de cette même année où il est intéressé à titre d'allié de la famille de Saint-Ours.⁴

Dans cette ordonnance de 1714 dont il vient d'être mention, il s'agissait d'en arriver au partage définitif des biens dépendant de la communauté qui avait existé entre Pierre de Saint-Ours et sa femme Marie Mullois. M. de Saint-Ours avait épousé en deuxième mariage Marguerite le Gardeur, veuve de Louis-Joseph Le Goues de Grais depuis tantôt six ans,⁵

¹ *Loc. cit.*, t. II, p. 395.

² T. I, p. 330.

³ P. 358.

⁴ *Reg. Ord. Int.*, vol. VI, p. 100.

⁵ *Reg. de Batiscan*, 29 juillet, 1708.